

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA COMMUNE DE PABRE



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Méthodologie du diagnostic	4
1. aperçu sur la commune de PABRE	5
2. État des lieux des équipements	8
2.1 Les équipements d'infrastructure	8
2.2 Les équipements de superstructure	9
3. Le forum participatif	10
3.1 Diagnostic participatif : Volet CDS	11
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	12
Conclusion.....	16

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

La commune rurale de Pabré est située au nord-ouest de la ville de Ouagadougou, dans la région du Kadiogo, région du Centre. Elle fait partie intégrante du périmètre métropolitain du Grand Ouaga, et joue un rôle stratégique de zone d'interface entre la capitale et les communes rurales du Kourwéogo.

La position géographique sur l'axe Ouagadougou-Ouahigouya (RN2) lui confère une importance économique et logistique particulière, avec un accès rapide aux grands pôles d'échanges régionaux.

Cette offre éducative diversifiée traduit la forte croissance démographique de la commune et son intégration dans la dynamique urbaine du Grand Ouaga.

Le secteur de la santé est également bien représenté, avec 16 formations sanitaires recensées, dont 15 CSPS, 1 centre médical (CM) à Pabré-centre, et plusieurs dépôts pharmaceutiques. Ces équipements assurent une couverture sanitaire équilibrée, bien que certains villages éloignés restent en marge des services de soins de base.

Pabré dispose également d'un patrimoine culturel et religieux dense, avec plus de 130 lieux de culte (églises, mosquées et sites traditionnels), ainsi que d'une vingtaine d'espaces sportifs et culturels recensés. Ces infrastructures participent à la cohésion sociale et au dynamisme associatif local.

Le présent rapport communal est élaboré dans le cadre du processus de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga.

Il vise à documenter les dynamiques territoriales, à identifier les déficits d'équipements et à proposer une lecture intégrée du développement de Pabré dans la perspective d'une planification coordonnée à l'échelle métropolitaine.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Le présent rapport communal vise à établir un diagnostic territorial complet, précis et actualisé de la commune rurale de Pabré en vue d'appuyer la planification stratégique du développement local dans le cadre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, ce rapport poursuit les objectifs suivants :

- Analyser les caractéristiques physiques, socio-économiques et institutionnelles de la commune de Pabré, afin de dégager les éléments structurants de son développement ;
- Identifier et évaluer les équipements et infrastructures de base (éducation, santé, eau, assainissement, énergie, commerce, culture, sport et administration), en termes de répartition, de densité et de niveau de fonctionnement ;
- Mettre en évidence les atouts, contraintes et besoins prioritaires de la commune en matière de services sociaux et d'infrastructures publiques ;
- Évaluer les dynamiques d'intégration spatiale et fonctionnelle entre Pabré et les communes voisines (Tanghin-Dassouri, Ouagadougou, Laye, Arbollé) dans la logique de cohérence territoriale du Grand Ouaga ;
- Constituer une base de référence fiable pour la programmation et la priorisation des investissements publics, et pour le suivi-évaluation des interventions des acteurs étatiques, communaux et partenaires techniques.

1.3 Méthodologie du diagnostic

Le diagnostic territorial de la commune rurale de Pabré a été élaboré dans le cadre du processus de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga, selon une démarche harmonisée appliquée à l'ensemble des neuf communes du Grand Ouaga.

Les informations exploitées pour ce rapport proviennent essentiellement de la base de données de la commune et de l'atelier participatif tenu au sein de la commune.

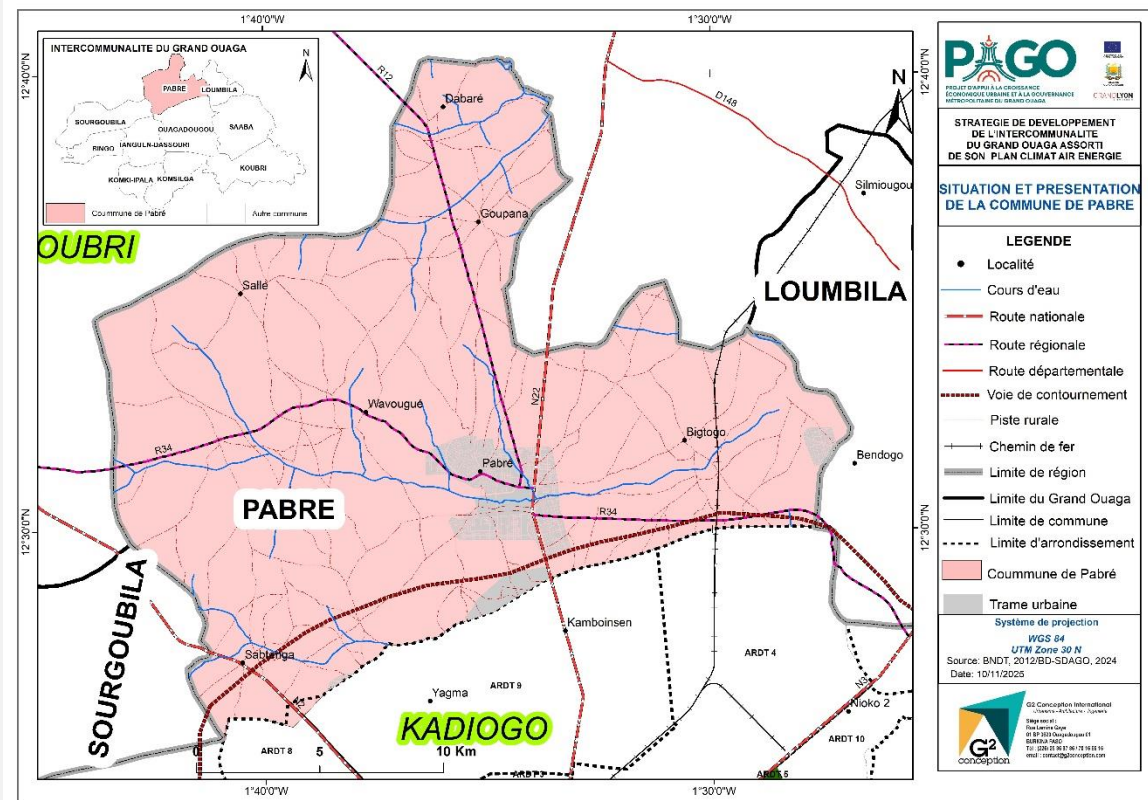
1. APERÇU SUR LA COMMUNE DE PABRE

Création : Érigée en collectivité territoriale en application de la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales, la commune rurale de Pabré a été officiellement installée à la suite du processus de décentralisation de 2006

Situation géographique et limites : La commune de Pabré est située entre 18 à 20 km au nord-ouest de Ouagadougou, sur la Route Nationale n°2 (Ouagadougou-Ouahigouya). Elle appartient à la province du Kadiogo, dans la région du Kadiogo, et fait partie intégrante du périmètre métropolitain du Grand Ouaga.

Elle est limitée :

- Au Nord par la commune de Laye (province du Kourwéogo),
- Au Sud par la commune de Tanghin-Dassouri,
- À l'Est par la ville de Ouagadougou,
- À l'Ouest par la commune de Arbolle (province du Kourwéogo).



Superficie : 413,60 km²

La population totale de la commune de Pabré est estimée à environ 44 791 habitants en 2024 selon les projections de l'INSD.

Composition de la population :

- Population : Hommes : environ 21 335 (47,63 %)
- Femmes : environ 23 456 (52,37 %)

Nombre de villages : 22 villages.

Relief : Relief de pénéplaine faiblement ondulée, avec une altitude moyenne de 310 m.

Climat : Climat soudano-sahélien, caractérisé par deux saisons :

- Une saison pluvieuse de juin à octobre,
 - Une saison sèche de novembre à mai.
- Pluviométrie moyenne : 700 à 900 mm/an.
Températures moyennes : 21 à 42 °C

Hydrographie : Le réseau hydrographique de la commune est constitué de cours d'eau temporaires et de mares naturelles utilisées pour l'agriculture et l'élevage.

Activités économiques :

Les principales activités économiques de la commune sont :

- Agriculture pluviale et maraîchère (mil, maïs, arachide, oignon, chou, tomate, niébé, sésame) ;
- Élevage (bovins, ovins, caprins et volailles) ;
- Commerce de proximité et marchés ruraux (produits agricoles, vivriers et bétail) ;
- Artisanat (forge, tissage, mécanique, menuiserie, maçonnerie) ;
- Petite industrie : transformation agroalimentaire, moulins, huileries.

L'économie de Pabré est étroitement liée à celle de Ouagadougou, avec une forte dépendance des flux de consommation urbaine.

Equipements marchands :

- Marchés et yaars : 25 ;
- Abattoirs : 2 ;
- Stations-service : 8 ;
- Boutiques et commerces divers : plus de 100 ;
- Maquis-restaurants : 30 environ ;
- Garages / ateliers artisanaux : 15

Routes : Route Nationale n°2 (Ouagadougou-Ouahigouya)

Éducation :

Le secteur éducatif de Pabré est bien développé avec près de 100 infrastructures éducatives recensées :

- Préscolaires : 8 ;
- Écoles primaires : 50 ;
- Post-primaires (collèges) : 20 ;
- Lycées : 10 ;
- Centres d'alphabétisation (CPAF / CEBNF) : 5 ;
- Établissements franco-arabes : 3 ;
- Centres de formation professionnelle : 2.

Santé :

- Formations sanitaires : 16 au total, dont 15 CSPS et 1 centre médical (CM) à Pabré-centre ;
- Pharmacies et dépôts pharmaceutiques : 3 ;
- Sites de pharmacopée traditionnelle : existence de plusieurs sites.

La couverture sanitaire est satisfaisante mais inégale selon les villages.

Espaces Culturels, sport et loisirs :

- Lieux de culte : environ 130 (églises, mosquées, sites traditionnels).
- Équipements culturels : 10 (maisons de jeunes, maisons de la femme, espaces communautaires).
- Terrains de sport : 20 recensés, principalement de football.
- Espaces verts / sites naturels : plusieurs mares et bosquets communautaires non aménagés

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

La commune de Pabré bénéficie d'une position stratégique sur la Route Nationale n°2 (Ouagadougou-Ouahigouya), et la RN22 (Ouagadougou-Kongoussi) principal axe bitumé qui traverse le territoire du sud au nord et assure la liaison avec la capitale.

Cet axe constitue la colonne vertébrale de la mobilité et de l'économie locale, facilitant le transport des marchandises et la circulation des populations.

2.1.2 Assainissement

Le système d'assainissement de Pabré reste faiblement développé. Les latrines publiques sont rares et concentrées dans les écoles, CSPS et marchés, tandis que la majorité des ménages utilise des latrines familiales.

2.1.3 Eau potable

La commune recense de plus de 180 ouvrages hydrauliques, répartis entre forages équipés de PMH, AEPS, puits modernes et mares de retenue.

2.1.4 Énergie

L'électrification de la commune est en progression, grâce au réseau de la SONABEL et aux installations solaires.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

La commune dispose de 16 formations sanitaires recensées dans la base PAGO, réparties ainsi :

- 15 CSPS ;
- 1 Centre Médical (CM) à Pabré-centre ;
- 2 dépôts pharmaceutiques et 3 pharmacies.

La couverture sanitaire est globalement satisfaisante, mais certaines infrastructures nécessitent des travaux.

2.2.2 Équipements scolaires

La commune de Pabré compte près de 100 infrastructures éducatives, dont :

- 8 préscolaires,
- 50 écoles primaires,
- 20 collèges post-primaires,
- 10 lycées,
- 5 centres d'alphabétisation,
- 3 établissements franco-arabes,
- 2 centres de formation professionnelle.

Cette offre éducative diversifiée couvre la majorité du territoire, avec une concentration d'établissements à Pabré-centre

2.2.3 Équipements marchands

Le secteur marchand est structuré autour de 25 marchés et yaars, dont 1 marché à bétail, 2 abattoirs, 8 stations-service. On y recense également plus de 100 boutiques et commerces de proximité, ainsi qu'une trentaine de maquis-restaurants et 15 garages artisanaux.

2.2.4 Équipements culturels et sportifs

Le patrimoine culturel et social de Pabré est riche. Il est composé de :

- 10 maisons de jeunes / maisons de la femme,
- 20 terrains de sport (football, basket, handball),
- Plus de 130 lieux de culte (églises, mosquées et sites traditionnels).

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 10 octobre 2025 à la salle de fêtes de la commune de **PABRE**. La séance a commencé à 9h 10mn avec la participation de 30 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

Photo des participants à l'atelier



3.1 Diagnostic participatif : Volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Dégradation des barrages ; - Problème de basfonds ; - Accaparement des terres agricoles au profit des opérations lotissements et à l'activité de promotion immobilières ; - La mauvaise gestion des déchets ; - L'insalubrité.
Économie	- Absence de central d'achats ; - Absence de marché aux normes ; - Insuffisances des infrastructures marchandes ; - Absence de micro-crédits ; - Absence d'institution financière
Sociale, culture et démographie	- L'insécurité ; - La spéculation foncière ; - L'insuffisance dans la qualité des services de santé ; - Chômage ; - Absence de centre de formation professionnel ; - Absence de complexe sportif.
Infrastructures	- Absence d'éclairage public ; - Insuffisance dans la gestion des équipements et infrastructures (routières, sanitaire) ; - Problèmes de voiries et de routes ; - Problème d'ouvrages de franchissement ; - Insuffisance d'infrastructures scolaire et sanitaires ; - Absence de cimetières.
Gouvernance	- Faible implication des femmes

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Domaines	Problèmes
Changement climatique	- Le réchauffement climatique ; - La disparition de certaines espèces d'arbres due au changement climatique ; - Assèchement, la pollution et ensablement des plans d'eaux - Le second principal aléa : l'augmentation des fortes températures ; - Une disparition progressive des bosquets - Vulnérabilité de certaines constructions face aux aléas climatiques ; - L'exposition des personnes âgées aux périodes de fortes chaleurs (Février à avril).
Les précipitations	- Irrégularité des pluies ; - Un décalage de la période des semis (de fin mai à juin, juillet) ; - L'observation d'une fin brusque des saisons de pluies ; - Les fortes pluies ; - Une récolte tardive qui provoque une vulnérabilité des ménages - Une sécheresse de plus en plus récurrente ; - L'insuffisance de mesures de gestion des ressources en eaux ; - La non-exécution des croyances et rites traditionnels avant et après la saison de pluies ; - L'aléa principal : la mauvaise répartition des pluies ; - La perturbation des cours dans les écoles.
Les vents forts	- Une augmentation des vents violents ; - Déracinement des arbres ; - La poussière. - Décoiffement des habitations
Solutions d'adaptation	

- Utilisation de l'énergie solaire ;
- Les gens s'abritent sous les arbres ;
- Beaucoup s'hydraté ;
- Utilisation des semences améliorées adaptés.

Mesures d'atténuation

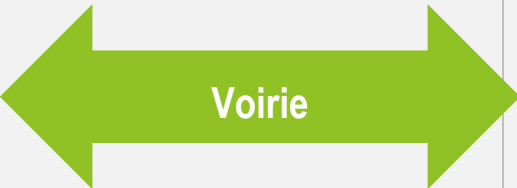
- Plantation des arbres ;
- Proscrire l'utilisation des engrais chimiques ;
- L'utilisation de certaines pratiques et techniques agricoles ;
- Le reboisement ;
- La lutte contre la coupe abusive du bois et la divagation des animaux ;
- La création d'une forêt communale ;
- La valorisation des espaces verts ;
- La création de bosquets dans les structures publiques (écoles, centres de santé).

L'intercommunalités

- Réaliser une interconnexion communautaire à travers les infrastructures routières

TRAVAUX DE GROUPES

Arbre à problèmes

Causes indirectes	Causes directes	Problèmes	Conséquences directes	Conséquences indirectes
- La pauvreté ; - Manque de moyen de la commune.	- Le ruissèlement des eaux - Le ramassage des agrégats sur la route - La mauvaise qualité des matériaux de construction de la route.	 Voirie	- Perte financière - L'enclavement de certaines localités	- Les routes sont difficilement praticables - Mine le développement de la commune
- Insuffisance de l'implication des acteurs dans la gestion des barrages		 Barrages	- Ensablement des barrages - Arrêt des activités maraichères	- Pauvreté - Pénurie d'eau
- Manque de contrôle dans les CSPS	- Manque de planification urbaines - La croissance de la population	 Infrastructures sociales	- Le chômage - Faible revenue	- La cherté de l'école et des produits sanitaires

- Manque de médicaments			- Mauvaise qualité de l'offre sanitaire et éducative	
- La non prise en compte dans les priorités au niveau communal	- Les mauvaises habitudes - Insuffisance d'éducation environnementale de masse		- Maladies - Pollution	- Pas d'épanouissement - Un cadre mal sain
- Insuffisances dans les politiques publiques	- Recherche de gains facile - Le chômage des jeunes		- Vol, braquage - Un climat de méfiance ; - Pas d'épanouissement.	- Le ralentissement des activités économiques - La peur

PRIORISATION DES DEFIS

1. Défis lié à l'aménagement de la voiries ;
2. Défis lié à l'aménagement des barrages ;
3. Défis lié à l'employabilité des jeunes ;
4. Défis lié au traitement et à la gestion des déchets ;
5. Défis lié à la construction et l'équipement d'infrastructure sociales de bases ;
6. Défis lié à spéculation foncière ;
7. Défis lié à l'insécurité

LA VISION

“A l’horizon 2050, la commune de Pabré est une commune de paix, de sécurité, de développement socio-économique, durable et harmonieux au profit des vingt-deux villages. ”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de **PABRE** a fait l’état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l’élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l’intercommunalité du Grand Ouaga.